

# VIVRE A LIMOGES-FOURCHES

*Votre magazine d'informations municipales - Edition n°27 — JANVIER 2021*  
[www.limogesfourches.fr](http://www.limogesfourches.fr)



*Bonnes Fêtes*



## **AU SOMMAIRE :**

### **Infos municipales**

<i>Editorial</i>	<i>page 2</i>
<i>Nos finances communales</i>	<i>page 3-4</i>
<i>Collectivités territoriales</i>	<i>page 4</i>
<i>Travaux</i>	<i>page 5</i>

### **Sivom du Brasson et les écoles**

<i>Ecoles des Merisiers et des Quatre Chemins</i>	<i>page 6-9</i>
---	-----------------

### **Conseil Municipal des Jeunes**

<i>Conseil Municipal des Jeunes</i>	<i>page 10</i>
-------------------------------------	----------------

### **Vie associative**

<i>Associations de Limoges-Fourches</i>	<i>page 10-11</i>
---	-------------------

### **Vie locale**

<i>Cérémonie du 11 Novembre 2020</i>	<i>page 11</i>
<i>Panneau Pocket</i>	<i>page 12</i>
<i>Cimetière</i>	<i>page 12</i>
<i>Eau et Assainissement</i>	<i>page 13</i>
<i>Révision du PLU</i>	<i>page 13-14</i>
<i>Ferme de Limoges-Fourches</i>	<i>page 14</i>
<i>Commission sociale</i>	<i>page 15</i>
<i>Foyer rural</i>	<i>page 15</i>
<i>Etat Civil</i>	<i>page 18</i>
<i>Informations diverses (plan, infos utiles)</i>	<i>page 19-20</i>

## **DEVINETTE DE NOTRE PATRIMOINE LIMO-FURCASSIEN**

Où se trouve cet objet ?

Le premier d'entre vous qui aura deviné où se trouve cet objet sera récompensé.

Pour cela, vous devrez vous rendre en Mairie et indiquer le lieu correspondant avec une photo attestant de votre découverte.



## **EDITORIAL**

Chères Limo-Furcassiennes,  
Chers Limo-Furcassiens,

Lorsque nous nous souhaitons nos vœux pour l'année 2020, qui aurait pu imaginer que nous allions vivre l'année la plus difficile depuis la dernière guerre mondiale ?

Nous sommes confrontés à cinq crises : sanitaire, sécuritaire, économique, financière et par conséquent politique.

Cette pandémie sans précédent nous oblige à beaucoup de changements dans nos vies privée et professionnelle.

Nous avons dû endurer des frustrations, des désillusions, des privations de liberté et des difficultés à voir nos proches et nos amis.

Les mois passant, nous nous sommes adaptés pour vivre avec ce virus.

Aujourd'hui, la majorité d'entre nous exprime une très forte anxiété au sujet de la menace terroriste et de la crise économique, mais beaucoup moins de la crise sanitaire.

Nous sommes maintenant plus angoissés par l'islamisme, le chômage et la menace des faillites en cascade.

Nous avons pris de nouvelles habitudes : respecter les gestes barrières, se faire dépister quand cela est nécessaire et bientôt se faire vacciner pour ceux qui le veulent. Souhaitons qu'à l'aube de cette nouvelle année, nous soyons plus sereins et plus confiants en l'avenir.

*La peur a eu raison de l'humain.*

Nous désirons tous que le climat actuel, qui est au mieux morose, au pire éruptif, en tout cas instable, laisse la place à la confiance d'une vie comme avant.

Après la tempête, le beau temps ! Soyons plein d'espérance pour 2021. Le « bon vivre » reviendra à Limoges-Fourches.

A tous ceux qui ont été éprouvés cette année (chômage, maladie, solitude, deuil...), je souhaite plus de sérénité, de bien-être et d'espoir.

L'une des conséquences de la COVID 19 sur notre vie communale, c'est l'annulation de la cérémonie des vœux.

C'est donc à travers cet éditorial que je vous adresse mes meilleurs souhaits et vous présente mes meilleurs vœux à l'aube de cette nouvelle année.

Prenez soin de vous et soyez vigilants.

**BONNE ET HEUREUSE ANNEE 2021.**

**Le Maire  
Philippe CHARPENTIER**

## ESTIMATION À PARTIR DES DONNÉES DE FIN NOVEMBRE 2020 :

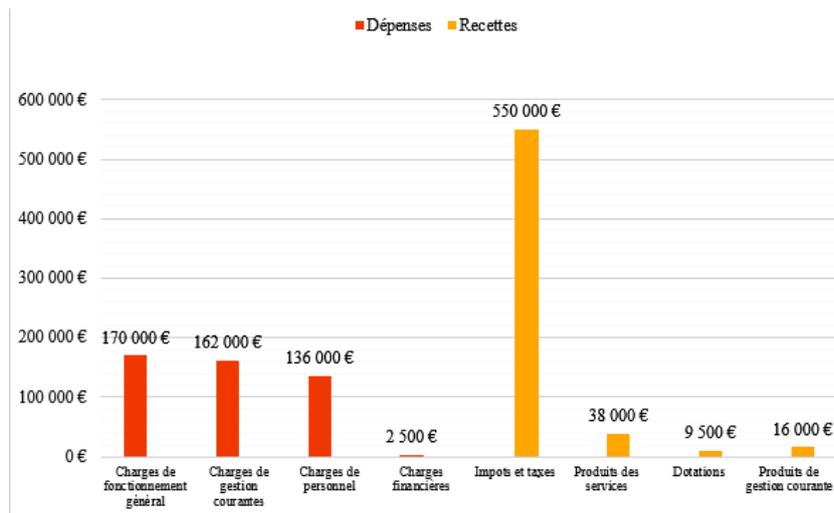
### FONCTIONNEMENT :

Recettes : leur montant devrait être sensiblement équivalent à celui de 2019, la DGF (Dotation globale de fonctionnement) stagne maintenant autour de 8 000 €, les autres postes se stabilisent :

Dépenses : montant sensiblement inférieur au budget primitif, la crise sanitaire a très certainement favorisé ce résultat quoiqu'il soit difficile de mesurer précisément son effet :

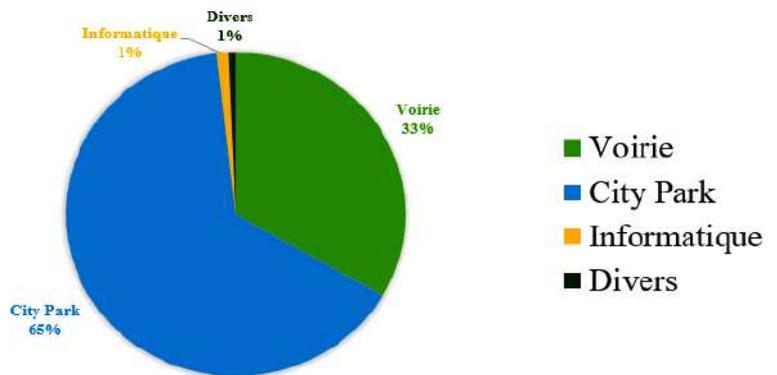
Produits des services : 38 000 €  
 Impôts et taxes : 550 000 €  
 Dotations : 9 500 €  
 Produits gestion courante : 16 000 €

Charges de fonctionnement général : 170 000 €  
 Charges de personnel : 136 000 €  
 Charges de gestion courante : 162 000 €  
 Charges financières : 2 500 €



### INVESTISSEMENTS :

Voirie : 68 418 € soit 33%  
 City Park : 133 122 € soit 65 %  
 Informatique : 2 203 € soit 2 %  
 Divers : 1 362 €



**TOTAL : 205 105 €**

### MIEUX COMPRENDRE L'ECONOMIE DE NOTRE COMMUNE :

ZOOM sur les données comptables comparatives au département et à l'ensemble du pays en 2019.  
 (Valeurs correspondant aux montants en euros par habitant sur une base de 477 Habitants)

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT				
	Commune	Département	National	Taux de réalisation du budget primitif 2019
Ressources fiscales	1040	559	378	105%
Dotations/Participations <i>(voir plus loin)</i>	17	176	224	107%
Produits courants non financiers	147	72	129	82%

<b>LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>				
	Commune	Département	National	Taux de réalisation du budget primitif 2019
Charges générales	473	216	208	83%
Personnel	285	215	212	94%
Charges de gestion courante	445	192	139	95%
Charges financières	7	6	15	62%

La capacité d'autofinancement brute (hors remboursement de prêt) ressort exceptionnellement en négatif à - 2448 € en raison d'un retard de perception des participations accordées.

Quelles premières conclusions peut-on tirer de ces informations ?

La maîtrise des dépenses et le fort engagement du Département et de la Région permettent de continuer d'assurer un haut niveau d'investissement rendu nécessaire en particulier en raison de l'accroissement de la population. Ce montant d'investissement par habitant (1069 €) est à comparer au Département (471 €) et à la Région (459 €). Malgré cela la trésorerie reste largement positive.

## MIEUX COMPRENDRE L' ECONOMIE DE NOTRE COMMUNE :

ZOOM sur les sources de financement des différentes collectivités partenaires.

D'où proviennent les recettes attribuées à notre collectivité ?

- des impôts locaux.
- des dotations de l'Etat et d'autres organismes publics (Région, Département, CAMVS).
- des produits des services (loyers de deux logements et de la location de la salle Les Ormes).
- des produits des emprunts.

### Les dotations de l'Etat :

- la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF).
- les dotations de compensation.
- les dotations de subvention d'investissement : Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) ; à ce titre notre commune a perçu 10 480 € pour le passage surélevé du centre de Limoges ainsi que 95 100 € pour la réfection et mise aux normes de l'allée Jules Pelletier.

**Les dotations de la Région Ile de France** : destinées à contribuer au développement économique, social et culturel. Dans ce cadre, celle-ci a participé à la réalisation de la Voie Verte pour 125 077 € et finance, avec le Département, le City Park pour un montant de 44 300 €.

**Les dotations du Département** : en charge en particulier de l'action sociale, des infrastructures routières départementales et de la gestion des collèges. Ainsi le Département a participé pour 35 000 € à la Voie Verte et pour 23 000 € à la réfection de la voirie des rues de la Procession et de Bougainville. Le Département s'est de plus engagé avec la Région à financer à hauteur de 33 300 € le City Park.

**Les participations de la Communauté d'Agglomération de Melun Val de Seine (CAMVS)** dans le cadre de ses multiples compétences : celle-ci a financé intégralement la mise aux normes PMR (personne à mobilité réduite) des arrêts de bus ainsi que la réhabilitation de l'assainissement et la mise aux normes de la rue de la Procession.

**TRAVAUX et INVESTISSEMENTS :**

**Rappel des travaux engagés en 2020 :**

- Mise aux normes PMR des arrêts de bus de FOURCHES et de LIMOGES (financée par la CAMVS) ;
- Réalisation d'un plateau traversant entre l'Eglise et la Mairie ;
- Reprise partielle du terrain de tennis, suite à l'apparition de fissures ;
- Réalisation du City Park, dont l'inauguration aura lieu au printemps 2021.
- Travaux de la rue de la Procession :
  - ◊ Reprise complète de l'assainissement (financée par la CAMVS).
  - ◊ Reprise de la chaussée et réalisation de trottoirs (financées par le CD77 et la commune).

- Reprise des coussins berlinois rue du Parc.



**Prévisions 2021 :**

- Réalisation de trottoirs rue de Bougainville et réfection partielle de la place Louis Bullot ;
- Travaux dans l'Eglise Saint Médard : toiture, sol, murs, électricité, autel et si possible mise en place de vitraux. Il s'agit d'un programme de travaux importants, qui vont durer plusieurs mois.
- Aménagement d'un bureau secrétariat dans l'emplacement du garage, situé à l'arrière de la Mairie. Dans l'état actuel, les mesures sanitaires liées à la COVID 19 ne peuvent être appliquées, pour que le personnel administratif travaille en toute sécurité (distanciation physique). Un dossier de demande d'aides financières va être adressé à l'Etat et au Département, en espérant obtenir une subvention entre 50 % et 70 % ;
- Réfection de la façade bois du centre technique communal. Les conditions climatiques de cet automne n'ont pas permis de réaliser ce ravalement.

**REGLEMENTATION DES AIRES DE JEUX ET DE SPORT :**

**Généralités :**

- ⇒ Pour des raisons sanitaires, les chiens sont interdits sur les aires de jeux et de sport.
- ⇒ Des corbeilles sont à disposition pour vos déchets de toutes sortes.

**Tennis :**

- L'entrée est libre.
- Tout autre sport que le tennis est interdit (vélo, trottinette, ballon, etc.).
- Le port de chaussures adaptées est nécessaire pour pratiquer ce sport.

**Aire de jeux :**

- Les enfants accèdent aux jeux sous la responsabilité des parents ou des accompagnants.
- En cas de détérioration, il convient d'en informer la mairie.

**City-Park :**

Horaires d'ouverture : Octobre à fin mars de 10h00 à 18h00  
 Avril à fin septembre de 10h00 à 22h00

On peut y pratiquer : le foot, le hockey sur gazon, le badminton, le hand, le volley et le basket. La circulation des vélos, des trottinettes et des véhicules à moteur y est interdite. Les enfants fréquenteront ce terrain multisports sous la responsabilité des parents et des accompagnants.



# SIVOM DU BRASSON

## La restauration scolaire



Les élèves de l'école des Merisiers sont accueillis par la commune d'Evry-Grégy-Sur-Yerres, environ 40 enfants y déjeunent.

Ils s'y rendent en bus, accompagnés de Sylvie, Marie-Christine et Ana.

Les élèves de l'école des 4 Chemins sont accueillis par la commune de Moissy-Cramayel, environ 35 enfants y déjeunent. Ils s'y rendent en bus, accompagnés de Mélanie et Sandrine.



## La garderie / Etude

Le goûter de la garderie se passe dans la bonne humeur, après une bonne journée d'apprentissage.



Marie-Christine, Sylvie et Ana animent les goûters ainsi que les activités de la garderie.



L'étude de Mme PETIT

# SIVOM DU BRASSON



Les enfants s'en donnent à cœur joie lors des activités de fête comme ici la fête d'Halloween.

## Le transport scolaire

Le transport scolaire du matin et du soir en direction de l'école ou de la maison, est assuré par Ana et Mélanie .



## Le protocole sanitaire

Afin de respecter le protocole sanitaire de la COVID-19, le brassage des classes est évité au maximum. Pour ce faire les enfants sont installés par groupe de classe de chaque côté dans le bus, de même pour les cantines au niveau des tables à droite et à gauche.



Sans oublier le masque à partir de 6 ans !  
La Région Ile-de-France a fourni deux masques lavables par enfant.

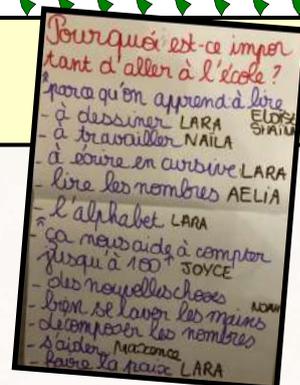
# Ecole de Limoges-Fourches



Après les vacances de la Toussaint, le protocole sanitaire a été renforcé dans les écoles.



Les élèves de CP viennent à l'école avec un masque et le lavage des mains est très régulier. Pendant les récréations, la cour est séparée en deux afin de limiter au maximum le brassage entre les 2 classes, mais les élèves s'adaptent plutôt très bien à ces mesures.



Affiche réalisée par les GS-CP



Cela n'entache toutefois pas la joie d'apprendre ensemble.

Le 8 octobre nous avons accueilli à l'école l'association « Planète Sciences Ile de France » de Melun Villaroche, (dans le respect strict des gestes barrières) dans le cadre de la fête de la science.



Classe des PS-MS lors de l'animation Planète Ile de France.

Les GS et les CP ont travaillé sur les symboles de la France : le drapeau, la Marseillaise...

Pour cela ils sont allés visiter la mairie et y ont découvert que de nombreux symboles étaient présents : le coq, le portrait du Président de la République, la Marianne, la devise. Ils ont posé des questions à Monsieur Charpentier.

Il leur a expliqué pourquoi le drapeau était bleu, blanc et rouge et pourquoi on chantait la Marseillaise. Merci Monsieur le Maire de nous avoir reçus et pris le temps de nous apprendre plein de choses !



Photo de la classe des GS/CP devant la mairie.



Monsieur Charpentier montrant la Marianne, les drapeaux, le coq.

Madame Tromas

# Ecole de Lissy

Bonjour chers lecteurs,

La rentrée après les vacances d'automne s'est bien passée. La grande nouveauté fut le port du masque pour tous les élèves. Pour certains, c'est facile, pour d'autres, c'est difficile !

On a maintenant des places précises à la cantine, et la cour de récréation est partagée entre les deux classes. Pareil pour le car.

## Classe de CE1-CE2

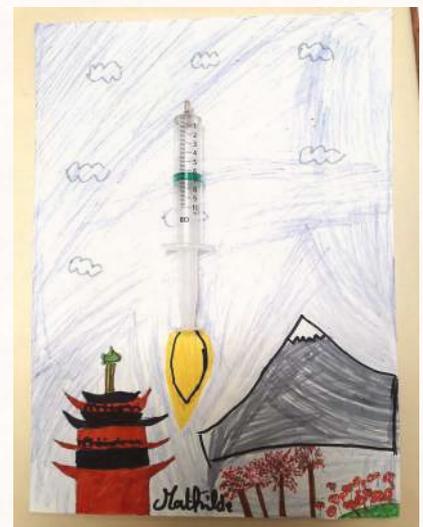
Nous avons travaillé en groupe pour raconter ce que nous avons vécu avec le confinement. Nous avons fait une fresque : avant, pendant et après.



## Classe de CM1-CM2

Nous souhaitons vous faire partager des travaux réalisés en classe. Nous avons travaillé en arts plastiques sur le détournement d'objets : feutres, bouchons, ciseaux, règle, équerre et même un masque ! Nous avons voté pour les trois œuvres (sur trente-quatre au total) à paraître dans votre journal.

Les voici dans l'ordre : Pauline (CM1), Léana (CM1) et Mathilde (CM2).



A très vite pour d'autres nouvelles !

Les élèves de l'école de Lissy



Bonjour,

J'ai 11 ans, je m'appelle Manon Levallois, j'ai été élue mairesse du Conseil Municipal des Jeunes. Je suis ravie de représenter les jeunes de mon village. Je compte me tourner vers une orientation écologique comme « un potager commun » mais resterai à votre écoute même si avec la COVID 19 certaines idées seront compliquées à réaliser. J'espère que je serai à la hauteur de vos attentes. Portez-vous bien et faites attention à vous.

Manon LEVALLOIS  
Maire  
6<sup>ème</sup>

Maire du CMJ



Mathis ODOT  
1er Adjoint  
5<sup>ème</sup>



Noah PETILAIRE  
2<sup>ème</sup> Adjoint  
4<sup>ème</sup>



Héloïse COUDERC  
Conseillère  
CM2



Danaé CROS  
Conseillère  
5<sup>ème</sup>



Emma RIFFLART  
Conseillère  
CM2



Florian VEILLET  
Conseiller  
CM2

Elu pour 3 ans, le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) a pour but d'initier les jeunes à un engagement citoyen en les faisant participer à la vie de la Commune.

Les membres du CMJ peuvent monter et suivre des projets collectifs pour améliorer la qualité de la vie dans le village (environnement, vivre ensemble, entraide, loisirs...), participer à différentes manifestations locales et aux commémorations. Ils sont également un relais pour le Maire et la municipalité sur les besoins et les attentes des jeunes habitants de Limoges-Fourches.

Les réunions auxquelles ils participent avec les élus du Conseil municipal permettent des échanges privilégiés et constituent pour eux une réelle prise de responsabilité.

Pour accomplir leur mission, ils disposent d'un budget de fonctionnement.

## VIE ASSOCIATIVE

### BODY KARATE : OKS saison 2020-2021

Année inédite et difficile, plusieurs mois sans véritables activités sportives !! Cependant afin de garder le contact et vous dire que nous pensions bien à vous tous, des cours de **BODY KARATE** avaient été proposés via Facebook à tous dès le début du confinement en mars. Malheureusement par la force des choses, nous renouvelons ce mode d'entraînement.

Soyons optimistes et espérons que nous nous retrouverons au plus vite en salle pour passer de bons moments de détente ensemble.

Petit rappel pour celles et ceux qui découvrirait le Body Karaté : un besoin d'éliminer, de retrouver une bonne condition physique, un bon cardio ? Vous avez une âme de warrior mais vous n'aimez pas les sports d'opposition avec contact, le Body Karaté est fait pour vous ! Nous vous garantissons en musique, de la bonne humeur, de la transpiration, des techniques de karaté (sans contact) et aussi un peu de l'esprit des arts martiaux qui fait aussi partie intégrante de nos cours.

**Cours Adultes/Enfants** tous les lundis soirs de 19h30 à 20h30 à Limoges-Fourches, salle Les Ormes.

Pour info : Dès la reprise de septembre, nous avons mis en place un tarif remisé pour tous les renouvellements.

A très bientôt.



[Oks.contact@gmail.com](mailto:Oks.contact@gmail.com) // You tube:  
Team BodyK // Facebook : TeamBodyK //  
Site OKS <https://okscontact.wixsite.com/ozouerkarate>

**AAV AMICALE DES AÉROMODÉLISTES DE VILLAROCHE**

Présente sur la commune depuis 6 ans, notre association existe dans la région depuis plus de 30 ans. C'est l'un des plus grands clubs de modélisme du sud parisien. Cette année, notre activité a été fortement perturbée comme beaucoup d'autres associations, conséquence des conditions sanitaires, mais aussi des conditions climatiques (vents forts et pluie), dont nous sommes très dépendants.

Néanmoins un petit groupe de « fanas » se retrouve régulièrement sur le terrain.

Notre philosophie : sécurité et bonne humeur sont la règle. Accessible à pied ou à vélo, n'hésitez pas à venir voir une discipline peu courante.

Amicalement  
Yves Ferval

Président



**COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE**

Compte-tenu de la situation exceptionnelle liée à l'état d'urgence et aux mesures de confinement mises en place par le gouvernement, l'organisation des commémorations du 11 novembre a dû être aménagée.

Maintenues dans les différents départements de France, les célébrations se sont déroulées dans un format restreint, en respectant les mesures de distanciation et elles ont été malheureusement interdites au public.

Mercredi 11 novembre à 10h00, notre commune n'a pas dérogé à la règle et seuls M. le Maire, un adjoint et quelques élus, ont pu rendre hommage à tous ceux qui ont donné leur vie pour notre pays, devant le monument aux morts fleuri.

Compte-tenu de la situation inédite que nous vivons et contrairement au cérémonial qui accompagne habituellement cette célébration, il n'y a pas eu de recueillement au cimetière.



## PANNEAU POCKET

Restez connectés à la commune et recevez dès à présent, les informations vous concernant.

Pas besoin de créer un compte, il suffit de télécharger gratuitement l'application Panneau Pocket sur votre téléphone.

La mairie y diffuse, en temps réel, des messages de prévention, des alertes, ainsi que les événements et les activités.

## CIMETIÈRE

Un projet de création d'un site Internet consacré au cimetière est actuellement en cours. Il apportera un nouveau service aux administrés (familles ou professionnels du secteur) qui pourront consulter le règlement du cimetière, les tarifs et le registre des dispersions des cendres. Il permettra également la recherche d'un défunt ainsi que sa localisation sur plan.

Ce site devrait être actif fin 2021 compte-tenu de la complexité de mise à jour de certaines informations archivées.



## FINANCES PUBLIQUES ET SECURITÉ INFORMATIQUE : SOYEZ VIGILANTS !

Des courriels, SMS et appels téléphoniques frauduleux usurpant l'identité de l'administration et de ses agents ont été constatés par la direction générale des Finances publiques. Soyez extrêmement prudents et sachez que les services de la direction générales des Finances publiques ne demandent jamais de coordonnées bancaires, d'informations personnelles, de données d'identification des fournisseurs et des clients, d'informations sur les factures ou sur les référence des contacts financiers, etc. par courriels ou téléphone. Dans votre intérêt, ne répondez jamais à ces sollicitations.

## ADOPTER LES BONS REFLEXES FACE AU RISQUE DE CAMBRIOLAGE EN HIVER

Afin de prévenir et d'éviter les vols à domicile, plus fréquents en hiver dus à des périodes d'obscurité plus longues, il convient d'adopter des gestes élémentaires de prudence et de civisme:

- ◇ Verrouillez les accès à votre domicile, même si c'est pour une course rapide ;
- ◇ Ne laissez rien traîner aux abords de votre maison (échelles, outils de jardinage,...) ;
- ◇ Restez discret sur internet ;
- ◇ Si possible, équipez-vous d'un système de sécurité ;
- ◇ N'exposez pas vos objets de valeur et évitez les cachettes trop faciles (clés sous votre paillason) ;
- ◇ Inscrivez-vous à l'opération « Tranquillité vacances » si vous êtes amenés à vous absenter plusieurs jours. Service gratuit et disponible toute l'année rendu par la Gendarmerie de Coubert. Ce dispositif vous assure la surveillance de votre logement à différentes heures de la journée .

Pour en bénéficier, rien de plus simple , il suffit d'en faire la demande auprès de la gendarmerie ou sur <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R41033>.

## EAU et ASSAINISSEMENT

### L'EAU

Depuis le 1<sup>er</sup> Janvier 2020, la distribution de l'eau potable relève de la compétence de la CAMVS.

Rien ne change pour les abonnés ; la délégation de service public est toujours assurée par la Société SUEZ.

Les tarifs ont peu évolué (ils sont actualisés en fonction de l'inflation). La Société SUEZ met en place la télérelève des compteurs, ce qui permettra un relevé réel de la consommation et permettra aussi d'alerter les abonnés en cas de fuite. Les mauvaises surprises seront ainsi évitées au reçu de la facture d'eau !

A ce jour, 50 % des compteurs ont été remplacés. Cette opération se poursuivra jusqu'à début 2021.

### **PROTECTION DU COMPTEUR D'EAU CONTRE LE GEL**

En effet, à l'approche des chutes de températures, le gel de votre compteur d'eau et de vos canalisations peut compliquer la circulation de l'eau dans votre maison et entraîner des coupures d'eau, des fuites, voire des inondations.

Votre compteur est sous votre responsabilité.

Il est donc important de le protéger contre tout dommage.

Enfin, n'oubliez pas de surveiller régulièrement votre compteur pour vous assurer de son bon fonctionnement et pour détecter une éventuelle fuite d'eau. Vous éviterez ainsi tous dégâts matériels et mauvaises surprises sur votre facture.

### L'ASSAINISSEMENT

La totalité de la commune est en assainissement non collectif. En effet nous ne disposons pas encore d'une station d'épuration et ce ne sera pas avant de nombreuses années.

Il appartient à chaque propriétaire de s'assurer du bon fonctionnement de son assainissement ANC, une fois par an.

Depuis quelques années déjà, les fosses septiques ont été remplacées par des microstations, plus performantes et plus efficaces.

Lors de la vente d'une maison, le propriétaire « sortant » doit impérativement faire contrôler son installation en contactant le SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif), géré par la CAMVS. En cas de non-conformité, il doit procéder aux travaux nécessaires.

Si ces travaux de conformité n'ont pas été réalisés, le propriétaire « entrant » a un an pour mettre son installation aux normes et demander un certificat de conformité au SPANC.



## PLAN LOCAL d'URBANISME

Il s'agit du document, qui à l'échelle de la commune, gère le droit des sols, les projets urbanistiques, l'habitat et les déplacements urbains.

Depuis 2000, c'est un document obligatoire pour toutes les communes.

Ce document comporte :

- ⇒ Un rapport de présentation;
- ⇒ Des orientations d'aménagement et de programmation;
- ⇒ Des documents graphiques qui déterminent les zones constructibles, agricoles et naturelles;
- ⇒ Un règlement qui fixe les règles à l'intérieur de chaque zone.

Parmi les engagements de campagne des dernières élections municipales, nous nous sommes engagés à réviser complètement le PLU.

Lors du Conseil Municipal du 20 Novembre 2020, nous avons délibéré quant au choix du bureau d'études, qui va nous accompagner dans nos travaux et réflexions.

Les travaux vont s'étaler sur deux ans pour un coût d'environ 30 000 €.

L'Etat, le Département, la Région, la Communauté d'Agglomération de Melun Val de Seine, les communes environnantes et les chambres consulaires sont associés à l'élaboration du PLU. Car chacun de ces organismes nous impose un certain nombre de règles, pour être en conformité avec les documents départementaux et nationaux.

Nos motivations sont les suivantes :

- ⇒ Redéfinir les limites des zones urbaines et à urbaniser en fonction du bâti existant et adapter le règlement aux nouveaux textes législatifs et établis;
- ⇒ Définir les secteurs d'extension de l'urbanisation, pour permettre un développement urbain dans le cadre de l'aménagement durable, tant pour le logement que pour l'activité économique;
- ⇒ Assurer la pérennité et la promotion de l'activité commerciale, artisanale et industrielle, ainsi que l'emploi sur la commune;
- ⇒ Préserver et valoriser le patrimoine bâti et paysager, ainsi que l'environnement.

La population sera bien sûr associée à l'élaboration de ce document, qui va gérer notre politique urbaine pendant une dizaine d'années.

L'obligation nous est faite de présenter le projet en réunion publique et de mettre les documents de l'étude du PLU à disposition des habitants. Un registre sera mis à disposition en Mairie pour consigner vos observations.

Nous comptons commencer à travailler sur ce dossier début 2021.



Saviez-vous que sur votre commune se trouve un élevage de vaches Aubrac ?

La Ferme de Fourches, se situant au hameau de Fourches, possède en effet une trentaine de vaches Aubrac accompagnées de leurs veaux, qui seront élevés dans le secteur pour produire une viande de qualité.

Mais ce n'est pas tout ! Cette ferme en polyculture élevage élève aussi des poules pondeuses de plein air, du poulet fermier et de l'agneau.

La famille ROCHE vous accueille tous les jours à la boutique, qui se situe dans la cour de la ferme, et vous propose viande de bœuf, broutard et veau, ainsi que de la volaille, des œufs frais, le tout produit sur l'exploitation.

Vous pourrez y trouver aussi des produits locaux de Seine-et-Marne et d'Ile-de-France, ainsi que des produits régionaux qui pourront ravir vos papilles.



## COMITÉ CONSULTATIF D'ACTION SOCIALE

Créé par délibération n° 3-2020 du 5 juin 2020, le Comité Consultatif d'Action Sociale a remplacé l'ancien centre communal d'action sociale (CCAS), dans un souci de simplification administrative, budgétaire et comptable, comme le permet la législation récente pour les communes de moins de 1500 habitants (loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République).

La loi instaure une simple faculté pour les petites communes de disposer d'une telle commission, lesquelles peuvent choisir de gérer directement cette compétence en interne ou de la transférer en tout ou partie à un centre intercommunal d'action sociale.

Le Conseil municipal a fait le choix de maintenir cette compétence d'action sociale de proximité en faveur des habitants de Limoges-Fourches en créant le comité consultatif d'action sociale.

Présidée par le Maire, cette instance consultative est composée, comme l'ancien CCAS, d'élus et de membres extérieurs :

**Elus :** Céline Levallois  
Aline Couderc

**Membres extérieurs :** Françoise Charpentier  
Claudine Hombourger

Le comité fait des propositions au Conseil municipal en matière d'aide et de soutien aux personnes en difficulté et d'actions sociales en faveur des aînés, de la jeunesse et de la petite enfance.

En 2020, sur proposition du comité, le nouveau Conseil municipal a voté la reconduction :

- ◆ de l'achat d'un colis de Noël à chaque aîné de plus de 70 ans (32 colis ont été distribués).
- ◆ du versement d'une allocation de rentrée scolaire d'un montant de 50 euros aux parents d'élèves scolarisés dans un établissement d'enseignement secondaire (1800 euros distribués à 24 foyers de Limoges-Fourches).
- ◆ de l'attribution d'aides de secours exceptionnel aux personnes en difficulté dont les conditions doivent être actualisées et proposées au conseil municipal lors d'une prochaine séance.

Dans le cadre de la crise sanitaire que nous connaissons actuellement, 4 masques réutilisables ont par ailleurs été acquis et distribués à chaque habitant de la commune.

Monsieur le Maire et les membres du comité consultatif d'action sociale restent à votre écoute.



## FOYER RURAL



Le contexte sanitaire actuel a eu raison de la traditionnelle fête de Noël organisée chaque année pour les enfants de Lissy et de Limoges-Fourches.

Heureusement le Père Noël a quand même pu se déplacer et offrir un peu de joie aux enfants.

Ainsi le dimanche 13 décembre il leur a donné rendez-vous à la salle Les Ormes de Limoges-Fourches pour procéder à la distribution des cadeaux dans le cadre d'un protocole sanitaire adapté (port du masque, créneaux horaires par tranches d'âge, un seul accompagnateur).

Au total, 93 paquets ont été remis aux enfants de la naissance à la classe de CM2.

Merci au Père Noël et aux organisateurs pour ce beau moment.

### Colis des Aînés 2020



# SPIE CityNetworks

Partenaire de la performance des territoires



RÉSEAUX D'ÉNERGIE • RÉSEAUX NUMÉRIQUES

SERVICES À LA CITÉ • TRANSPORT & MOBILITÉ

Direction Opérationnelle Ile-de-France  
Centre de Villaroche  
Aérodrome de Melun - Villaroche - Chemin de Viercy  
77550 LIMOGES FOURCHES  
tél : 01 60 66 31 60

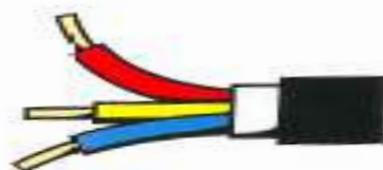


[www.spie.com](http://www.spie.com)



## ELECTRICITÉ GÉNÉRALE *Vallon*

Alarme  
Domotique  
Automatisme  
Climatisation  
Pompe à chaleur



77650 CHALMAISON

Port : 06.83.34.22.67

Fixe : 01.64.00.10.54

E-mail : [ent.vallon@wanadoo.fr](mailto:ent.vallon@wanadoo.fr)

ENTREPRISE INDÉPENDANTE

N° Siret: 487 950 776 000 12 - RM: 77.2



Z.A. Mt St Sébastien  
77111 Soignolles-en-Brie  
www.bigbennes.com  
**01 64 06 72 93**

**Intervention  
sous 24h**



15, Rue Montchavant - Ecuelles  
77250 Moret/Loing et Orvanne  
www.depolia.com  
**01 60 74 00 20**

**DÉCHÈTERIES PROFESSIONNELLES**  
**Achat Fers & Métaux - Location de bennes**  
Professionnels / Collectivités / Particuliers

**La solution pour tous vos déchets**

**RTP**  
**URBATIS**

**VRD – ASSAINISSEMENT – AEP – DRAINAGE**

**GENIE CIVIL – ECLAIRAGE – BASSE TENSION**

**20 Rue de l'industrie**

**77220 TOURNAN EN BRIE**

**Tél : 01 64 07 07 28 – Fax : 01 64 07 20 87**

**[contact@rtp-urbatis.fr](mailto:contact@rtp-urbatis.fr) – [www.rtp-urbatis.fr](http://www.rtp-urbatis.fr)**



## Artisan P E I N T R E Entreprise Dheret

1 rue de Lavaux

77550 Limoges Fourches

Tél: 06.12.45.36.21

[entreprise.dheret@gmail.com](mailto:entreprise.dheret@gmail.com)

Peinture intérieur & extérieur, Enduit de lissage et rebouchage, Revêtement mural & sol, Pose de Placoplatre, Création de faux plafond et cloison, Aménagement cuisine et salle de bain, Pose de verrière

### LA CABANE AUX DONNS

Créée par l'ancien Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) il y a deux ans, la cabane aux dons, qui se trouve à côté de la mairie est un lieu de dépôt et de partage de livres, jeux, CD et DVD **pour enfants et adolescents** (en bon état) **exclusivement**.

Chacun peut venir en déposer, en prendre ou en emprunter.

Le CMJ est chargé régulièrement de la trier et de la ranger.

Merci à Valérie Dumont de l'avoir décorée, avec la participation d'Héloïse Couderc.



### MAIRIE

Lundi : 14h00 – 19h00

Mercredi : 9h00 - 12h00 et 14h00 - 16h00

Vendredi : 14h00 - 16h00

Samedi : 11h30 - 12h30 (Permanence des Elus)

Tel : 01.64.38.87.08 / [mairie@limogesfourches.fr](mailto:mairie@limogesfourches.fr)

### ETAT CIVIL

#### Naissances :

FIVAZ Connor, le 25/02/2020

DRUELLE Robin le 21/04/2020

PETILAIRE Tayron, le 27/05/2020

PIERRE-LOUIS CABRIMOL Cannelle, le 29/05/2020

MONNERIE LEBIS Faustine, le 09/06/2020

GARNIER Andréa, le 14/07/2020

FIGUEIREDO DA SILVA Mellyna, le 12/08/2020

SEMONSU Alexy, le 27/09/2020

NGUYEN Hyuna, le 21/10/2020

BLONDEL Emma, le 9/12/2020

#### Mariages :

Mme MÉRIENNE Pornthip et M. SERR Fabien, le 04/07/2020

Mme MOURHZI Touriya et M. DE SOUSA E SILVA Antonio, le 11/07/2020

Mme DROGO Justine et M.DELOISON Grégoire, le 18/07/2020

#### Décès :

Mme COMBASTET Paule épouse DELOISON

M. DELOISON Jacques, Maire du village de 1973 à 1995

Mme LECLERT Colette épouse ROCHE

Mme RHODES Paulette épouse GRAMOND

M. ROSQUIN Marcel

Les sapins de Noël peuvent être apportés directement à la déchetterie d'Evry-Grégy-Sur-Yerres pendant les horaires d'ouverture ou collectés avec les encombrants **le 3<sup>ème</sup> mercredi** de chaque mois.



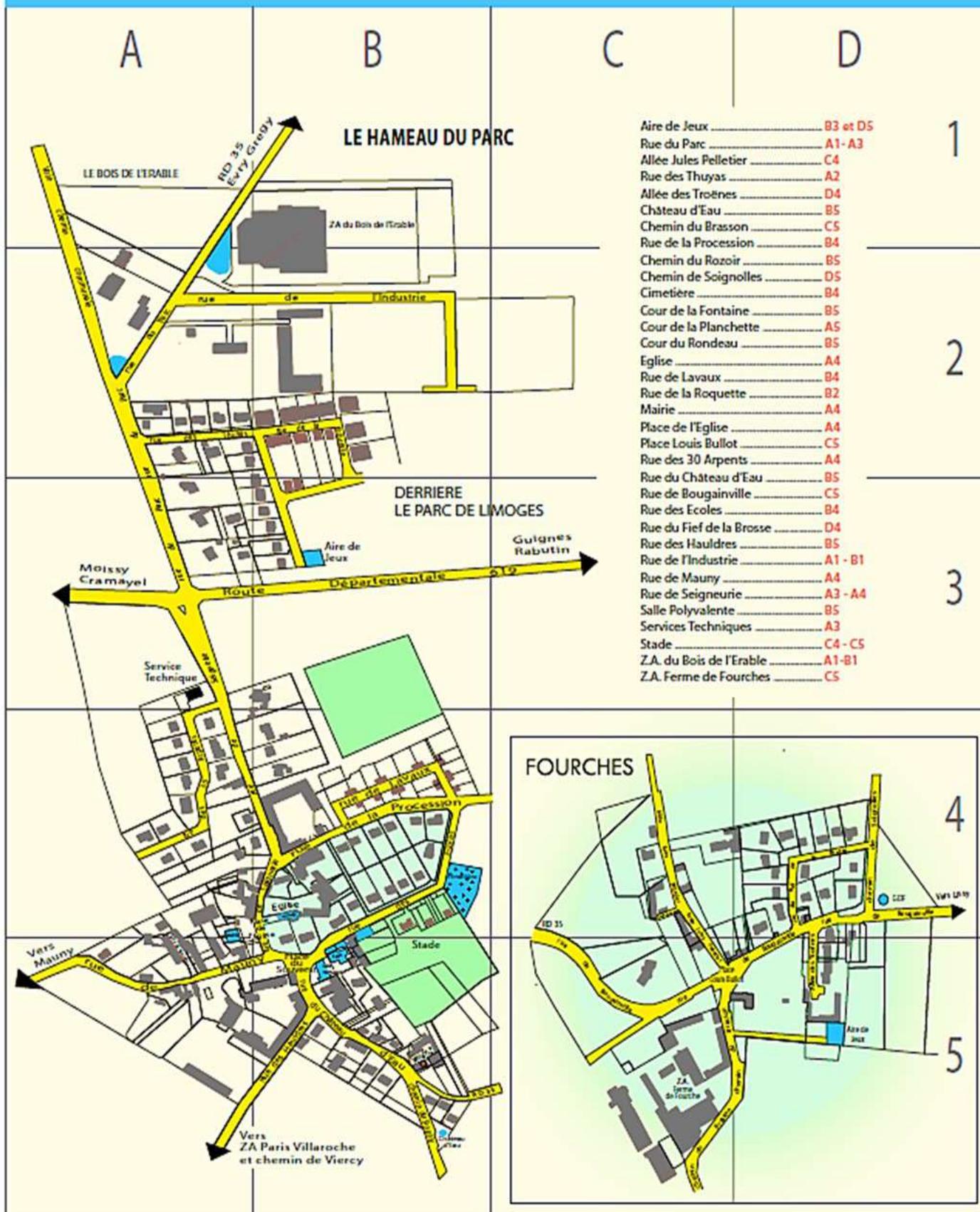
### Secrétariat du SIVOM

Permanence téléphonique: Lundi au vendredi : 9h00 -11h00

Ouverture au public : Mercredi : 9h00 - 11h00

Tel : 09 60 40 73 28 / [sivom.dubrasson@laposte.net](mailto:sivom.dubrasson@laposte.net)

# LIMOGES-FOURCHES



# INFORMATIONS UTILES 2021

## PERMANENCE DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Le samedi : 11h30 - 12h30  
Le lundi : 18h00 - 19h00  
Tél d'urgence week-end et jours fériés :  
06 85 97 28 85

## SIVOM DU BRASSON (RPI)

Cantine, étude, garderie, transport  
scolaire :  
Tél : 09 60 40 73 28  
Courriel : [sivom.dubrasson@laposte.net](mailto:sivom.dubrasson@laposte.net)  
Secrétaire : Sandrine DUCHENE

## EDUCATION NATIONALE

Ecole de Limoges-Fourches  
Tél : 01 64 38 86 40  
Courriel : [ce.0770104v@ac-creteil.fr](mailto:ce.0770104v@ac-creteil.fr)

Ecole de Lissy  
Tél : 01 60 69 45 04  
Courriel : [ce.0770105w@ac-creteil.fr](mailto:ce.0770105w@ac-creteil.fr)

## TRANSPORTS SNCF

Ile de France  
[www.transilien.com](http://www.transilien.com)  
Tél : 36 58  
(Infos horaire, trafic, objets trouvés)  
Grandes lignes  
[www.sncf.com](http://www.sncf.com)  
Tél : 36 35  
(Billets, trafic, horaires, services)

## TAD

Tél : 09 70 80 96 63 de 9h00 à 18h00 du  
lundi au vendredi

## TAXI

Mme GRAEDLING : 06 03 01 76 40

## ASSISTANTES MATERNELLES AGRÉÉES LIMOGES-FOURCHES

**Alexandra ANDRINO**  
Tél : 06 20 30 20 12  
**Corinne COULOT**  
Tél : 06 08 65 92 72  
**Arbia MEZIANI**  
Tél : 06 12 72 81 78  
**Nathalie RODDIER**  
Tél : 06 95 47 99 96  
**Fabienne VANDEWINCKELE**  
Tél : 06 38 84 80 33

## INFIRMIERS A DOMICILE

MOISSY CRAMAYEL  
Tél : 01 64 88 47 58  
Tél : 01 70 10 23 53  
Tél : 01 64 13 31 36  
Tél : 06 60 28 03 13

## SANTE POLE

Centre hospitalier de MELUN regroupant  
l'hôpital, ainsi que les cliniques St Jean et  
l'Ermitage

Tél : 01 81 74 17 17 (Hôpital)  
Tél : 0 826 30 77 77 (Clinique)

## SAMU : 15 POMPIER : 18 URGENCE : 17

## CENTRE ANTIPOISON :

Tél : 01 40 05 48 48

## SOS MEDECIN : BRIE-SENART

Tél 36 24 ou 08 20 07 75 05

## LES SERVICES PUBLICS LA POSTE :

321 avenue Philippe Bur  
77550 MOISSY CRAMAYEL  
Tél : 3631  
Site internet : [laposte.net](http://laposte.net)  
**Horaires d'ouverture :**  
Du lundi au vendredi  
9h00 - 12h30 et 14h00-18h30  
Samedi: 9h00-12h30

## SIETOM

**Collecte porte à porte**  
Ordures ménagères : vendredi  
Collecte sélective : mardi en semaines  
impaires  
Encombrants : troisième mercredi de  
chaque mois.  
Site : [www.sietom77.com](http://www.sietom77.com)  
Tél : 01 64 07 99 75

## DECHETTERIE

Ouverture au public  
Octobre à fin avril  
Mercredi, jeudi : 9h00-11h45  
14h00-18h00  
Vendredi, samedi : 10h00-19h00  
Dimanche : 9h00-13h00  
Mai à septembre  
Mercredi, jeudi : 9h00 - 11h45  
13h30 - 19h00  
Vendredi, samedi : 10h00 - 19h00

## POLE EMPLOI

Tél : 3949.  
Site : [www.pole-emploi.fr](http://www.pole-emploi.fr)

## CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES

Hôtel des finances  
20 quai Hippolyte Rossignol  
77000 MELUN  
Ouverture  
Lundi et Mardi : 8h30-12h00 et 13h30-16h00  
Merc, Jeudi et Vend: 8h30-12h00  
Tél : 01 64 41 33 00

## COMMUNAUTE D'AGLOMERATION MELUN VAL DE SEINE

297 rue Rousseau Vaudran  
CS 30187  
77198 Dammarié-les-Lys Cedex  
Lundi au Vend : 8h30-12h15 et 13h30-17h30  
Tél : 01 64 79 25 25

## CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE

CPAM DE SEINE ET MARNE  
77605 MARNE LA VALLEE cedex 03  
Tél: 3646  
Site internet : [www.ameli.fr](http://www.ameli.fr)

## GENDARMERIE

1ter rue Etienne Tétrot  
77170 COUBERT  
Tél : 01 64 06 66 78

## CONSEILLERS DEPARTEMENTAUX

Daisy LUCZACK  
[daisy.luczack@departement77.fr](mailto:daisy.luczack@departement77.fr)

Jean Marc CHANUSSOT  
[jean-marc.chanussot@departement77.fr](mailto:jean-marc.chanussot@departement77.fr)

## DEPUTÉE

Michèle PEYRON  
Courriel :  
[michele.peyron.circo.09.77@gmail.com](mailto:michele.peyron.circo.09.77@gmail.com)  
2 rue des Tanneries  
77 170 BRIE COMTE ROBERT  
Tél : 07 89 61 10 21

## PREFECTURE DE MELUN

12 rue des Saints Pères  
Lundi au vendredi : 9h00-12h00  
Standard : 01 64 71 77 77

**Rédaction** : Philippe CHARPENTIER, Aline COUDERC,  
Bernard HOMBOURGER, Valérie LECONTE, Céline LEVALLOIS,  
Fabienne VANDEWINCKELE,

**Réalisation** : Amélie CASSAULT

**Tirage** : 300 exemplaires

**Directeur de publication** :  
Philippe CHARPENTIER

IMPRIME PAR GEN CONTACT

**NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE**

**MAIRIE**  
11, place de l'Eglise  
77550 LIMOGES-FOURCHES  
[mairie@limogefourches.fr](mailto:mairie@limogefourches.fr)

Tél: 01.64.38.87.08